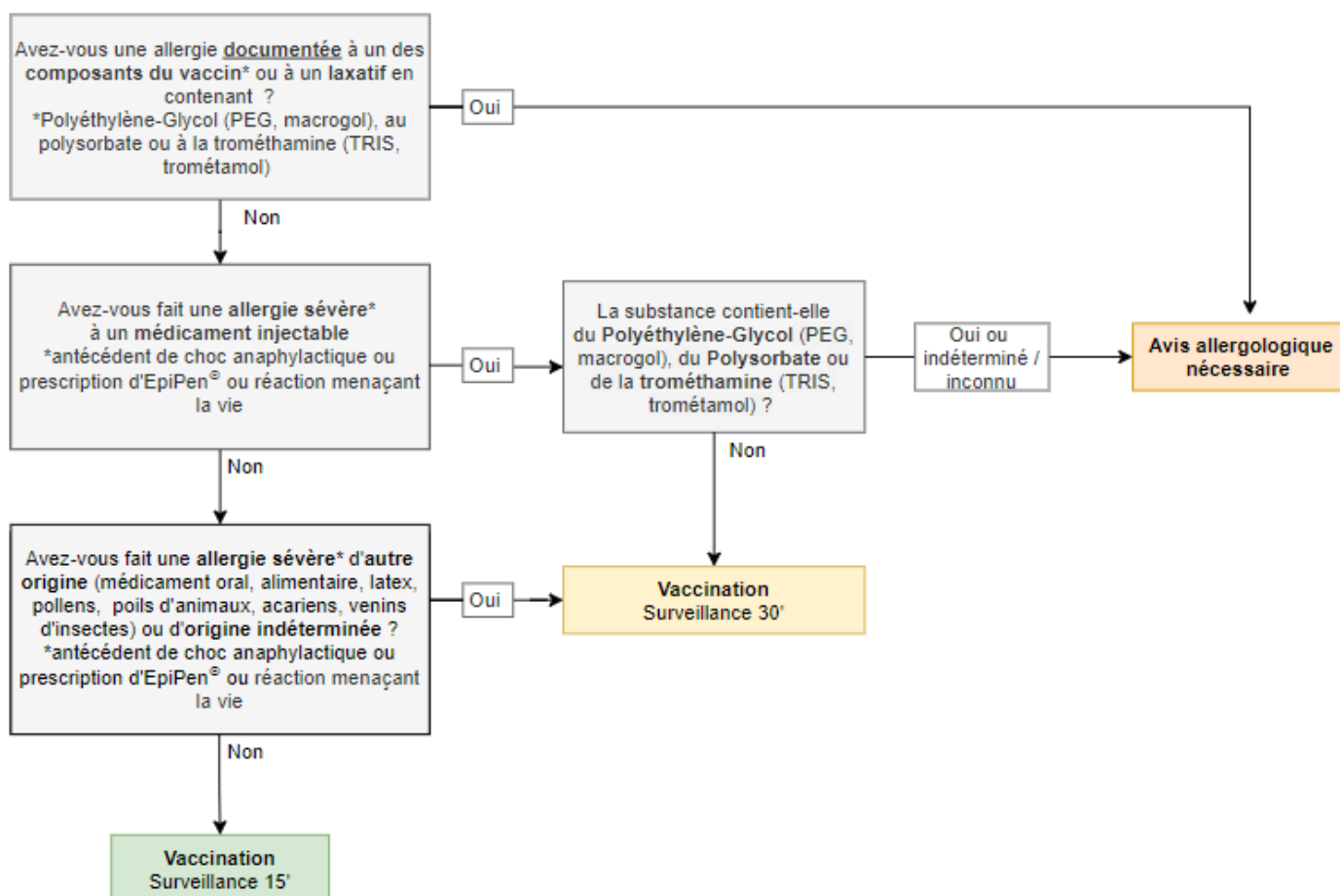


Vaccination contre le SARS-CoV-2 en cas d'antécédent allergique

1. Recommandations pour l'administration de la 1^{ère} dose


Algorithme de prise en charge :



Une réaction allergique sévère (choc anaphylactique, prescription d'Epipen ou intervention médicale urgente) n'est plus forcément une contre-indication au vaccin Covid-19, à moins qu'il ne s'agisse de l'un des composants du vaccin.

En effet, selon les notices de Pfizer/BioNTech et Moderna ainsi que le CDC, l'unique contre-indication à la vaccination est une allergie au vaccin ou un de ces composants. Ceci inclut le polyéthylène glycol [PEG, macrogol ; présent notamment dans de nombreuses formulations parentérales et laxatifs], la trométhamine [TRIS, trométamol ; présente dans de multiples médicaments y compris les produits de contraste et certains vaccins (Encepur, Rabipur)] ou le polysorbate (connu pour faire des réactions croisées avec le polyéthylène glycol¹). A noter, une sensibilisation au polyéthylène glycol, à la trométhamine et/ou au polysorbate est en principe uniquement liée à des traitements parentéraux (à l'exception peut-être des laxatifs).

¹ <https://www.cdc.gov/vaccines/covid-19/info-by-product/clinical-considerations.html>

unisanté	Nom du document : Vaccination contre le SARS-CoV-2 en cas d'antécédent allergique		
	Version #: 2.3		
	Validé par : GENTON Blaise MULLER Yannick MIAUTON Alix BESSON Juliette	Date de validation : 01.10.2021	

Le risque d'anaphylaxie suite à l'administration du vaccin de Pfizer/BioNTech (BNT162B2, commercialisé sous le nom de Comirnaty), bien qu'estimé à 10 fois supérieur aux autres vaccins, reste faible (1-5 par million de doses). Il s'agit de personnes ayant le plus souvent un terrain allergique mais pas nécessairement.



En pratique, pour le praticien, en cas d'allergie rapportée par le patient :

- **Si allergie même non sévère connue et documentée (allergologue/passeport d'allergie) à un des composants du vaccin** (notamment polyéthylène glycol, et/ou au trométhamine, et/ou polysorbate) :
 - ⇒ Une vaccination par le vaccin concerné n'est **pas recommandée** pour le moment, à réévaluer après avis allergologique. Les allergologues du CHUV sont si nécessaire à disposition, via un formulaire de contact disponible sur CoronaVax, afin d'évaluer si et dans quelles conditions la vaccination peut être réalisée. A noter que ces composants sont présents en quantité dans certains laxatifs (par ex. le movicol, contenant du macrogol). En cas d'allergie documentée à un laxatif contenant un des composants du vaccin, la même attitude est à appliquer.

Allergène	Vaccin Pfizer	Vaccin Moderna	Vaccin Janssen
Polyéthylène glycol	x	x	
Trométhamine		x	
Polysorbate			x

Tableau 1 : allergènes présents dans les vaccins actuellement disponibles en Suisse

- **Si allergie sévère** (voir définition plus haut) **à un médicament injectable** (y. compris vaccin, injection sous-cutanée, intramusculaire ou intraveineuse): Vérifier la présence de polyéthylène glycol, de polysorbate ou trométhamine (uniquement traitements injectables) dans l'agent étiologique :
 - Si **présent** :
 - ⇒ **Vaccination non recommandée** avant un avis allergologique. Les allergologues du CHUV sont si nécessaire à disposition, via un formulaire de contact disponible sur CoronaVax, afin d'évaluer si et dans quelles conditions la vaccination peut être réalisée.
 - Si **absent** (y compris anaphylaxie sur allergie alimentaire, aéro-allergène, latex, venin ou autre médicament oral) :
 - ⇒ Vaccin **autorisé** avec **surveillance post-vaccinale de 30 minutes**
- **Si allergie sévère** (voir définition plus haut) d'origine **indéterminée** :
 - ⇒ Vaccin **autorisé** avec **surveillance post-vaccinale de 30 minutes**
- **Si allergie non sévère** (voir définition plus haut) à un allergène autre qu'un des composants du vaccin :
 - Pas de contre-indication à la vaccination, **surveillance standard 15 min post-vaccinale** (5min pour 2^e dose si 1^e bien tolérée)
- En cas d'un asthme mal-contrôlé, il est recommandé de reporter la vaccination. Plusieurs cas d'exacerbation asthmatique sévère ont déjà été rapportés

	Nom du document : Vaccination contre le SARS-CoV-2 en cas d'antécédent allergique		
	Version #: 2.3		
	Validé par : GENTON Blaise MULLER Yannick MIAUTON Alix BESSON Juliette	Date de validation : 01.10.2021	

Pour la désinfection, il est recommandé de privilégier les tampons d'alcool. La chlorhexidine ou la bétadine peut en effet provoquer chez les patient(e)s sensibilisé(e)s une anaphylaxie au décours d'une vaccination.

Les recommandations ci-présentes sont sujettes à évoluer avec le temps et l'acquisition de nouvelles connaissances.

En cas de doute concernant le risque allergique avant la première dose de vaccin, il est possible de solliciter un avis allergologique et remplir un formulaire dédié aux professionnels sur le lien suivant:

<https://coronavax.unisante.ch/formulaire/medecin-allergie>

2. Recommandations pour l'administration de la 2^{ème} dose

- Si la **1^{ère} dose** a été administrée avec une surveillance de **15 minutes** et que l'injection s'est bien déroulée :
 - ⇒ La **2^e dose** peut être administrée avec une surveillance de **5 minutes**

- Si la **1^{ère} dose** a été administrée avec une surveillance de **30 minutes**, en raison d'un antécédent d'allergie sévère et que l'injection s'est bien déroulée :
 - ⇒ La **2^e dose** doit être administrée avec une surveillance de **30 minutes également**

- Concernant les **éventuelles réactions post 1^{ère} dose** :
 - En cas de réaction allergique (prurit, urticaire, angioedème, flush, anaphylaxie) :
 - Un **avis allergologique** est nécessaire avant administration de la 2^e dose.

 - En cas de réaction vasovagale (vertige, étourdissement, faiblesse, trouble de la vision, trouble de l'audition)
 - La 2^e dose peut être administrée avec une surveillance standard de **5 minutes**.

 - En cas de réactions indésirables post-vaccinales non graves (douleur, érythème ou œdème sur le site d'injection, lymphadénopathie ipsilatérale à la vaccination, fièvre, arthralgies/myalgies diffuses):
 - La 2^e dose peut être administrée avec une surveillance standard de **5 minutes**.

 - En cas d'évènement indésirable post-vaccinal grave après la 1^{ère} dose :
 - Une évaluation **spécialisée au cas par cas** est nécessaire avant administration de la 2^e dose.

En cas de doute sur l'indication à une seconde dose, en raison d'un effet indésirable généralisé possiblement grave, il est possible de solliciter un avis immuno-allergologique sur le lien suivant :

<https://coronavax.unisante.ch/formulaire/medecin-allergie-dose-2>